



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide au développement

Question écrite n° 32728

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le prie de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur la question de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Lors de plusieurs rencontres avec des associations de solidarité, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'est engagé à améliorer le dialogue et la concertation entre son ministère et la société civile, et plus particulièrement à la tenir régulièrement informée des négociations internationales comme celles menées au sein de l'OMC, des institutions financières internationales ou de l'Union européenne. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir communiquer au Parlement l'état exact des créances françaises vis-à-vis des 41 pays pauvres très endettés, par type de créances et par pays. Cette information permettrait ainsi tant au Parlement qu'à la société civile de mieux apprécier la portée de ces décisions et de mieux en suivre l'application.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32728

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4224